

Des foyers d'éducation populaire aux "repères de communistes", les MJC, institutions de la cohésion sociale

Vie, mort et... résurrection

La ministre de la Culture Rachida Dati entend rendre les MJC éligibles au « pass Culture », histoire de réhabiliter ces institutions créées à la Libération, si utiles à la cohésion sociale et pourtant délaissées.

En 1906, lorsque Catherine Descroix, jeune étudiante, s'installe au 6, rue Mouffetard, à Paris (V^e), le quartier est insalubre, dévasté par la misère. Sur le fronton de l'église Saint-Médard, on peut lire cette maxime édictée par Louis XV : « De par le Roi, défense à Dieu de faire miracle en ces lieux ». Catholique pratiquante, Catherine mettra fin à la malédiction, arrêtant ses études pour créer l'association Chez nous. Son ambition ? Sortir les habitants du quartier de la détresse. Vaste programme !

À cette époque, elle était loin d'imaginer qu'elle serait à l'origine d'un réseau composé de 1 800 maisons (1 000 aujourd'hui) qui perdurerait, connu sous le nom de Maisons de la jeunesse et de la culture (MJC). Elle s'affiliera au Sillon, le mouvement issu du catholicisme social de Marc Sangnier, dont elle partage le mantra : *Se conduire en parfaits chrétiens et démocrates pour le bien du Christ et le bien du peuple*. Sa priorité : épargner à de jeunes provinciales de sombrer dans la perdition à Paris, et mettre en place une action sociale en relogeant décemment les ouvriers. S'appuyant sur les bénéfiques liés à la vente de chaussures fournies par une coopérative, elle créera une bibliothèque et une chorale, organisant des sorties « caravanes ».

Après la Première Guerre mondiale, deux de ses collègues, responsables des Éclaireurs de France, reprendront le flambeau, installant l'activité au 76, rue Mouffetard, où ils créeront un cinéma, un bar « anti-alcoolique », une caisse de solidarité pour les familles démunies et dont on emmène les enfants en colos. « *Dans cette Maison pour tous s'agrègeront des volontaires qui y pratiqueront une laïcité ouverte, jetant les bases de l'éducation populaire* », détaille Patrick Chenu, directeur général des MJC de France.

Sombre période sous l'Occupation, où ces Maisons seront utilisées par le régime de Vichy pour encadrer les jeunes, avec la création de chantiers de jeunesse et d'écoles de cadres. Reste que, la nuit, une autre mission habite certaines « maisons » : soutenir la Résistance. À Romans-sur-Isère, leur chef, Paul Jansen, a entraîné des jeunes dans le maquis du Vercors, tandis qu'à Lyon le député SFIO André Philip, qui avait rejoint de Gaulle à Londres, a fédéré, autour de la République des jeunes, créée en 1944, les mouvements de la jeunesse qui « *alimenteront les réseaux clandestins du plateau des Glières* », précise Frédéric Prella, président de la confédération régionale des MJC en Rhône-Alpes.

DE TOUS LES COMBATS

À la Libération, c'est à ce résistant que le Gouvernement provisoire confiera la mission d'émanciper les jeunes par la culture : les maisons seront rebaptisées « MJC », réunies au sein d'une Fédération française créée en 1948. S'y retrouveront des humoristes, comme Raymond Devos, des intellectuels, tels que Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, des artistes qui y réaliseront leurs premiers pas, de Laurent Voulzy à Bernard Lavilliers. Ce n'est qu'à partir de 1959 qu'elles connaîtront leur heure de gloire. L'époque est tourmentée : des rixes ont éclaté dans le pays, perpétrées par des bandes de jeunes, les « blousons noirs », qui font frémir le gouvernement. Pour éteindre l'incendie, de Gaulle nommera l'alpiniste Maurice Herzog secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, et lancera un grand plan pour le bâti prévoyant la construction de Maisons des jeunes : on en édifiera 695, entre 1962 et 1965.

Les MJC prendront part aux grands combats de leur époque : mobilisées pendant la guerre d'Algérie, « *elles accompagneront les nouveaux arrivants dans les quartiers HLM, comme La Duchère, à Lyon* », détaille Frédéric Prelle. Elles s'empareront aussi des droits des femmes, militant pour l'avortement. « *S'inspirant des MJC, où le droit de vote est fixé à 16 ans, Giscard abaissera l'âge de la majorité à 18 ans en 1974* », poursuit-il. Considérées comme trop à gauche par [Pompidou](#), « *elles payeront leur participation pourtant modérée aux événements de Mai 68* », explique Patrick Chenu. Le ministre François Missoffe, qui a remplacé Herzog, est catégorique : c'est « *un repère de communistes* » qu'il faut démanteler.

Lâchées par l'État, un tiers des MJC quitteront la Fédération française pour créer l'Union des fédérations régionales des Maisons des jeunes et de la culture. Plus ancrées dans les régions, elles dépendront néanmoins des budgets alloués par les collectivités et de l'alternance des équipes municipales. Le sursaut impulsé dans les années 1980 par le Premier ministre Pierre Mauroy, qui a fait de la démocratisation des loisirs une priorité, puis par Jack Lang, leur défenseur à la Culture, sera de courte durée. Avec la récession des années 1990, elles devront faire face aux restrictions budgétaires et à une réorientation des politiques publiques. « *La Fédération française des MJC a été placée en liquidation judiciaire, mais nous les avons réunifiées en créant les MJC de France en 2022* », se réjouit Patrick Chenu. Un nouveau chapitre est en train de s'écrire.



Par Audrey Lévy